

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du mardi 23 septembre 2008

L'An deux mille huit, le vingt-trois septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO - M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE – Mme DAS-TATIN - Mme NOIZET – M. PETITNIOT – M. GARY – M. FAUQUEMBERGUE - M. DUBOIS – M. ROSA - Mme GROGNET – Mme DERUERE – Mme DEHAUSSY – M. MAQUET - Mme BIDEAUX - M. CARPENTIER.

**Absent** : M. JULIEN – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER.

**Représentés** : M. JULIEN par pouvoir à Mme LANCO  
M. MOUFLIER par pouvoir à M. LEFEVRE

**Secrétaire de séance** : M. LEFEVRE Régis.

---

**Ordre du jour**

**1. Approbation du procès-verbal des réunions du Conseil Municipal des 11 et 27 juin 2008**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 11 et 27 juin 2008 sont adoptés à l'unanimité.

**2. Réhabilitation du logement communal n° 6 Place du Général de GAULLE : mission coordination en matière de sécurité et de protection de la santé**

Le Conseil Municipal décide de confier à Aisne Habitat la mission de coordination Sécurité – Protection – Santé pour la somme forfaitaire de 1 100 € hors taxes (soit 0,74 % du montant de l'estimation prévisionnelle des travaux).

**3. Réaménagement des garanties d'emprunt accordées à l'OPAC de l'Aisne dans le cadre du programme de construction du Lotissement Fernand CAZE**

Le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie à l'OPAC de l'Aisne pour le réaménagement de 2 emprunts contractés par cet organisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'affaire rappelée en objet.

La nouvelle garantie d'emprunt de la commune de FLAVY-LE-MARTEL est accordée à hauteur de 20 % sur un capital total réaménagé de 974 098,66 € et sur une durée de 40 ans.

**4. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal**

L'Assemblée décide de renouveler son adhésion au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la couverture des risques statutaires du personnel communal (période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012).

**5. Remplacement d'un mât d'éclairage piétons accidenté**

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par l'USEDA pour le remplacement d'un mât d'éclairage piétons accidenté au niveau du n° 26 Rue André BRULE.

Un recours auprès de l'assureur de l'auteur des faits a été présenté par la compagnie d'assurances de la commune.

## **Questions diverses**

### **1. Vente de peupliers**

Sur proposition de la Commission Municipale « Urbanisme – Environnement », le Conseil Municipal adopte le principe d'une vente de peupliers par marché négocié.

### **2. Prise en charge de dépenses sur l'article 6257 « Réceptions » du budget 2008**

A l'occasion de l'Assemblée Générale Départementale des Présidents de Section Union Nationale des Combattants qui se tiendra le samedi 11 octobre prochain à la Salle Polyvalente, le Conseil Municipal décide la prise en charge des frais du vin d'honneur qui sera servi dans le cadre de cette manifestation.

### **3. Modification de la constitution des commissions municipales**

Le Conseil Municipal décide de modifier la constitution des commissions municipales permettant que tous les adjoints soient convoqués à l'occasion des réunions des différentes commissions municipales.

## **Informations diverses**

### **1. Commission Communale des Impôts Directs**

La liste de nomination des 6 commissaires titulaires et des 6 commissaires suppléants constituant la commission communale des impôts directs a été établie par arrêté de M. le Directeur des Services Fiscaux en date du 4 septembre 2008.

### **2. Correspondant « sécurité routière »**

M. CARPENTIER Daniel assurera en qualité de représentant du Conseil Municipal les fonctions de correspondant « sécurité routière » pour la commune de FLAVY-LE-MARTEL.

### **3. Honorariat**

M. Robert SANSALONE a été nommé en qualité de Maire Honoraire par arrêté de M. le Préfet de l'Aisne en date du 3 juin 2008 sur proposition de M. le Sous-Préfet de SAINT-QUENTIN.

### **4. Rapport d'activité sur la maintenance de l'éclairage public**

L'USEDA a remis son rapport d'activité relatif à la maintenance de l'éclairage public sur le territoire communal pour la période du 2 juillet 2007 au 30 juin 2008.

### **5. Bilan de fonctionnement du service de garderie et de cantine mis en place à la rentrée scolaire 2008**

Mme le Maire présente le bilan de fonctionnement du service de restauration et de garderie organisé par la commune pour les élèves scolarisés à l'Ecole du Centre (en moyenne, 22 enfants sont accueillis au service de restauration et 15 à la garderie du matin et du soir).

Pour l'Ecole PARADIS, ce sont environ 19 élèves qui déjeunent quotidiennement à la restauration du Collège Jacques PREVERT sous la surveillance du personnel communal et 15 enfants qui fréquentent le service de garderie.

#### **6. Cross du Collège**

Cette épreuve se déroulera le vendredi 24 octobre prochain de 13h30 à 16h45.

#### **7. Travaux de rénovation des vestiaires du stade municipal**

Les employés de la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON procèdent actuellement à des travaux de rénovation dans les vestiaires du stade municipal (pose de faïences, etc ...).

#### **8. Fête patronale de septembre 2009**

Afin d'inscrire une course cycliste UFOLEP au programme des manifestations de la Fête Patronale 2009, il semble opportun de prendre dès maintenant les contacts nécessaires avec un club organisateur.

### **Questions d'initiative**

- M. CARPENTIER Daniel : - s'enquiert de la programmation des travaux de réparation de la R.D 937 (Rue André BRULE) annoncés par les services de la Voirie Départementale ;  
- sollicite une réflexion sur la mise en place d'un sens unique de circulation sur une partie de la rue de la Fontaine ;
- M. DUBOIS Claude : - informe l'Assemblée des différentes manifestations prévues dans le cadre de la fête patronale ;  
- déplore que certaines portions de voies communales n'aient pas été nettoyées par la balayeuse avant la fête communale ;
- Mme DAS/TATIN Andrée : - adresse ses remerciements au personnel communal technique et administratif pour leur collaboration et leur travail ayant permis la mise en place du service de cantine et de garderie à la rentrée scolaire ;
- Mme DERUERE Christine : - suggère l'organisation d'un ramassage des encombrants par les services communaux ou de la Communauté de Communes.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 1<sup>er</sup> octobre 2008

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Régis LEFEVRE

Danielle LANCO